

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT  
PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 NOVEMBRE 2020**

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de  
Association chasse et pêche Petit Saguenay St-Siméon inc.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Association chasse et pêche Petit Saguenay St-Siméon inc., qui comprennent le bilan au 30 novembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Association chasse et pêche Petit Saguenay St-Siméon inc. au 30 novembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Benoît Côté comptable professionnel agréé inc.*<sup>1</sup>

La Malbaie  
Le 16 mars 2021

---

<sup>1</sup> Par Benoît Côté, CPA auditeur, CA

# ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.

## BILAN

30 NOVEMBRE 2020

(non audité)

	2020	2019
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	148 826	92 897
Débiteurs (note 3)	7 654	1 961
Subventions à recevoir	80 274	19 043
<b>Total de l'actif</b>	<b>236 754</b>	<b>113 901</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs (note 4)	9 658	17 506
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme (note 5)	40 000	-
<b>Total du passif</b>	<b>49 658</b>	<b>17 506</b>
<b>Actif net</b>		
Solde au 30 novembre	187 096	96 395
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<b>236 754</b>	<b>113 901</b>

Événement subséquent (note 9)

Au nom du conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, Président

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020**

(non audité)

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Solde au début</b>	<b>96 395</b>	<b>62 240</b>
Excédent des produits sur les charges	<b>90 701</b>	<b>34 155</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>187 096</b>	<b>96 395</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.****ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020****(non audité)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>		
Contributions des partenaires	-	15 754
Produits autonomes ( <i>annexe A</i> )	<b>272 965</b>	270 836
Subventions ( <i>annexe B</i> )	<b>216 924</b>	121 416
Autres	<b>1 979</b>	1 293
	<b>491 868</b>	409 299
<b>Charges</b>		
Administration ( <i>annexe C</i> )	<b>105 455</b>	92 258
Réseau routier ( <i>annexe D</i> )	<b>107 241</b>	86 844
Postes d'accueil ( <i>annexe E</i> )	<b>89 324</b>	72 048
Amélioration du territoire ( <i>annexe F</i> )	<b>89 613</b>	115 409
Protection de la faune ( <i>annexe G</i> )	<b>9 534</b>	8 585
	<b>401 167</b>	375 144
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>90 701</b>	34 155

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020****(non audité)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>90 701</b>	34 155
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement ( <i>note 6</i> )	<b>(74 772)</b>	22 142
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>15 929</b>	56 297
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts à long terme	<b>40 000</b>	-
Diminution de la dette à long terme	-	(11 745)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>40 000</b>	(11 745)
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>55 929</b>	44 552
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>92 897</b>	48 345
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>148 826</b>	92 897

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

**30 NOVEMBRE 2020**

(non audité)

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association chasse et pêche Petit Saguenay St-Siméon inc. [« l'organisme »] a été constituée sous l'autorité de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle opère une zone d'exploitation contrôlée (ZEC), régie par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, sous l'appellation: Zec Buteux - bas Saguenay.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.



# ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

**30 NOVEMBRE 2020**

(non audité)

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Instruments financiers (suite)**

##### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

#### **Constatation des produits et des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits autonomes provenant principalement des forfaits, des tarifs quotidiens et des droits de circulation sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits autonomes sont présentés par type afin de fournir l'information pertinente aux utilisateurs des états financiers.

#### **Ventilation des charges**

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : administration, réseau routier, postes d'accueil, amélioration du territoire et protection de la faune.

Les salaires et avantages sociaux sont ventilés selon la clé de répartition suivante : au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers.

# ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

**30 NOVEMBRE 2020**

(non audité)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et ne font l'objet d'aucun amortissement. Les immobilisations corporelles acquises sont imputées aux charges lors de leur acquisition.

### 3. DÉBITEURS

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	\$	\$
Comptes clients	<b>1 049</b>	1 961
Sommes à recevoir de l'État	<b>6 605</b>	-
	<b>7 654</b>	1 961

### 4. CRÉDITEURS

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	<b>9 658</b>	15 048
Dû à des sociétés apparentées, sans intérêts	-	2 458
	<b>9 658</b>	17 506

# ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

**30 NOVEMBRE 2020**

(non audité)

### 5. DETTE À LONG TERME

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<hr/>		
<b>Desjardins</b>		
Compte de prêt d'urgence du Canada d'un capital de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2022	<b>40 000</b>	-
	<hr/>	<hr/>
	<b>40 000</b>	-
	<hr/>	

L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 40 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 30 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

L'aide gouvernementale de 10 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce revenu de subvention sera considéré dans l'exercice 2023.

### 6. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<hr/>		
Débiteurs	<b>(5 693)</b>	418
Subventions à recevoir	<b>(61 231)</b>	7 845
Créditeurs	<b>(7 848)</b>	13 879
	<hr/>	<hr/>
	<b>(74 772)</b>	22 142
	<hr/>	

# ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2020

(non audité)

### 7. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 novembre 2020 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

### 8. INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Ces mesures ont occasionné la réouverture tardive de l'organisme à la suite des directives ordonnées par le gouvernement du Québec. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions sur les activités futures.

### 9. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le conseil d'administration, en mars 2021, a adopté une résolution pour la création d'un fonds de prévoyance affecté au renouvellement des immobilisations.

	\$
<hr/>	
<b>Description des actifs</b>	
Matériel roulant	205 000
Matériel territoire et équipements locatifs	70 000
Équipement motorisé et outillages	12 000
Ameublements des postes d'accueil	5 000
Matériels informatiques et électroniques	8 000
<hr/>	
<b>Total des biens</b>	<b>300 000</b>

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020****(non audité)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Annexe A</b>		
<b>Produits autonomes</b>		
Cartes de membre	<b>13 385</b>	13 356
Forfaits mixtes et complets	<b>73 056</b>	72 622
Forfaits simples		
- Chasse au gros gibier	<b>24 937</b>	23 941
- Chasse au petit gibier	<b>504</b>	378
- Camping	<b>30 597</b>	27 165
- Pêche	<b>14 715</b>	16 299
- Pêche blanche	<b>1 454</b>	1 796
Tarifs quotidiens		
- Pêche	<b>44 268</b>	47 563
- Pêche lacs contingentés	<b>1 092</b>	3 161
- Chasse	<b>1 040</b>	680
- Canot camping	<b>1 994</b>	470
Services aux utilisateurs		
- Location d'embarcations	<b>8 469</b>	6 076
- Vente de permis	<b>625</b>	1 499
- Vente postes d'accueil	<b>6 285</b>	7 652
Droits de circulation		
- Droits quotidiens	<b>32 196</b>	30 593
- Droits forfaitaires pour la pratique de toute activité	<b>18 348</b>	17 585
	<b>272 965</b>	270 836

**Annexe B****Subventions**

MRC de Charlevoix-Est	<b>23 589</b>	16 244
Zec Québec et Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	<b>77 982</b>	63 591
Emploi et développement social Canada	<b>9 625</b>	3 984
MRC du Fjord-du-Saguenay	<b>34 857</b>	20 659
Fondation de la Faune du Québec	<b>11 000</b>	16 938
Subvention salariale d'urgence du Canada	<b>16 481</b>	-
Subvention gouvernement du Québec	<b>43 390</b>	-
	<b>216 924</b>	121 416

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020****(non audité)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Annexe C</b>		
<b>Administration</b>		
Salaires et avantages sociaux	70 734	56 977
Assurances	4 840	4 822
Fournitures de bureau	2 237	2 467
Services de comptabilité	3 994	3 894
Honoraires professionnels	2 750	2 675
Déplacements	3 162	2 846
Télécommunications	2 116	2 661
Assemblée annuelle, réunion et congrès	756	3 820
Divers	4 295	4 845
Frais de formation	1 873	196
Informatique	105	345
Associations et cotisations	4 682	4 625
Frais de banque	3 911	1 620
Intérêts sur la dette à long terme	-	465
	<b>105 455</b>	<b>92 258</b>

**Annexe D****Réseau routier**

Salaires et avantages sociaux	29 950	32 068
Déplacements	1 861	2 439
Location d'équipement	5 230	13 227
Entretien et réparation	12 090	12 732
Fournitures	45 770	26 378
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les produits	12 340	-
	<b>107 241</b>	<b>86 844</b>

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020****(non audité)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Annexe E</b>		
<b>Postes d'accueil</b>		
Salaires et avantages sociaux	<b>46 361</b>	58 046
Énergie	<b>1 526</b>	2 207
Déplacements	<b>117</b>	169
Télécommunications	<b>3 629</b>	4 689
Entretien et réparation	<b>2 548</b>	1 710
Achats et fournitures du dépanneur	<b>4 169</b>	5 227
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les produits	<b>30 974</b>	-
	<b>89 324</b>	72 048

**Annexe F****Amélioration du territoire**

Salaires et avantages sociaux	<b>33 112</b>	33 432
Déplacements	<b>3 642</b>	3 440
Fournitures	<b>52 859</b>	65 177
Ensemencement	<b>-</b>	13 360
	<b>89 613</b>	115 409

**Annexe G****Protection de la faune**

Salaires et avantages sociaux	<b>8 777</b>	8 079
Déplacements	<b>670</b>	383
Fournitures	<b>87</b>	123
	<b>9 534</b>	8 585